



Communiqué de presse

Lundi 22 juillet 2019

Pic de pollution : Paris se félicite de la mise en place de la circulation différenciée

En raison d'un épisode de pollution atmosphérique en Île-de-France, le Préfet de police a décidé la mise en place de la circulation différenciée pour la journée de demain. Seuls les véhicules munis d'une vignette Crit'air 0, 1 et 2 pourront circuler à l'intérieur du périmètre de l'A86 à partir de mardi. La Maire de Paris se félicite de cette décision qui permet de ne pas attendre le dépassement des seuils d'alerte.

AIRPARIF prévoit pour la journée de demain un épisode de pollution atmosphérique à l'ozone (O₃) dans toute la région Île-de-France, entraînant le déclenchement de la procédure d'information du public.

La Préfecture a annoncé la mise en place de la circulation différenciée sur le territoire compris à l'intérieur de l'A86. Demain, sur tout ce périmètre, la circulation des véhicules Crit'air 5 (déjà interdits dans Paris), Crit'air 4 (interdits dans Paris depuis le 1er juillet 2019), et Crit'air 3, sera interdite afin de réduire de façon immédiate les émissions polluantes.

La Ville de Paris apportera son soutien logistique aux agents de la Préfecture de Police pour veiller au respect de cette restriction de circulation, avec la mobilisation des agents de surveillance de Paris.

La Maire de Paris se félicite de cette décision de la Préfecture de police pour le déclenchement de cette mesure de restriction de la circulation routière sans avoir à attendre le dépassement formel des seuils d'alerte, conformément à ses demandes qui ont été entendues.

Contact presse : Antoine Demière – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

La Ville mettra de son côté en place la gratuité du stationnement résidentiel pour toute la journée du mardi 23 juillet.

La Ville de Paris appelle toutes les Parisiennes et les Parisiens à suivre les messages de prévention et à faire preuve de civisme en adaptant leurs comportements et en empruntant prioritairement les réseaux de transport en commun, le covoiturage ou tout mode de transport respectueux de l'environnement – notamment le vélo.